

# CTRI 100 JOURS

redaction@sonapresse.com

## Dettes publiques : créances épongées, crédibilité retrouvée

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

QUEL bilan économique peut-on dresser des 100 jours au pouvoir du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) ? Une chose est certaine, au lendemain de la suspension du Gabon des instances régionales et du gel de sa coopération économique avec ses principaux bailleurs de fonds, la diplomatie gabonaise a été très intense. En effet, dans le cadre du règlement de la dette extérieure, le CTRI a réussi, en 3 mois, à éponger une grande partie de ses créances en souffrance. Il s'agit notamment de la Banque mondiale (BM), de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque islamique de déve-

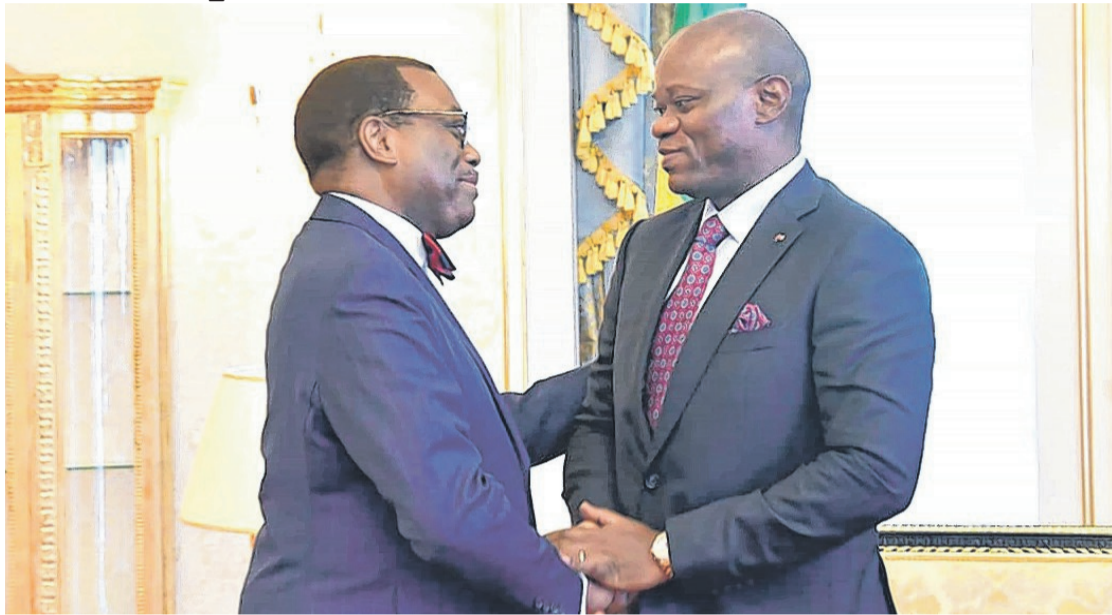


Photo:DR

veloppement (BID). Le 24 octobre dernier, le CTRI a procédé au remboursement de la somme de 31,2 milliards de francs (sur 100 milliards de francs) représentant le capital de l'emprunt à l'épargne du 13 septembre 2018 et qui court jusqu'en 2024. Une

série d'initiatives qui a permis la reprise de la coopération économique avec ces institutions de financement mais, surtout, la reprise des décaissements envers le Gabon. Dans le cadre de la dette intérieure, le CTRI a réactivé la task

force sur la dette publique afin de vérifier les véritables créances de l'État vis-à-vis des entreprises du secteur privé et relancer les activités du club de Libreville. Aussi, afin de redonner un souffle aux PME gabonaises, le gouvernement a procédé, dès le 15 octobre dernier, au paiement des entreprises éligibles

dont les créances étaient inférieures à 70 millions de francs. Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure promotion de l'entrepreneuriat national, l'exécutif de la Transition a décidé, le 25 octobre, que les marchés publics inférieurs à 150 millions de FCFA seraient désormais réservés aux PME gabonaises. Le CTRI s'est également attaqué à d'autres volets de notre économie. En l'occurrence, favoriser l'employabilité des Gabonais dans les entreprises implantées en terre gabonaise, notamment à la ZIS de Nkok ; faire payer les pensions des retraités par la CNSS ; restaurer la journée comptable ; privilégier les transactions bancaires avec la bancarisation systématique des agents actifs et non actifs de l'État. Il faut également noter que le CTRI a décidé de confier la gestion de la CNSS et de la CNAMGS au secteur privé. Le processus de rétrocession est en cours.

## Habitat : des logements pour tous et à moindre coût !

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

CE qui semblait impossible il y a quelques années tend à devenir une réalité. Et ce, depuis l'avènement au pouvoir, le 30 août dernier, du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), notamment dans le cadre de ses objectifs de développement économique.



Photo:DR

En effet, si divers secteurs ont connu des réalisations express en un temps record, d'autres devraient suivre. Des problèmes socio-économiques, avec la question de la construction des logements à moindre coût au profit des agents des Forces de défense et de sécurité, sont en cours de traitement par les services compétents. Cent jours après, les choses bougent dans le bon sens. Le président du CTRI, Brice Clotaire Oligui Nguema, a instruit le ministre de l'Habitat et le directeur

général de la Société nationale immobilière (SNI) " à l'effet de construire des logements aux agents publics à moindre coût" sur l'ensemble du territoire national. Alors que le citoyen gabonais dépense la somme de 300 000 francs pour un logement de la SNI, le CTRI a invité ce bras séculier de l'État à revoir ses tarifs à la baisse, de sorte à ramener le coût du loyer à 100 000 ou 150 000 francs par mois. Des instructions en cours de réalisation avec la mise en place d'un plan d'action.

C'est dire qu'en quelques mois de magistrature, les problèmes des agents publics sont étudiés avec une attention particulière, dans le but d'apporter des réponses idoines. Pour l'heure, concernant l'acquisition des parcelles, le prix du mètre carré varie entre 10 000 et 18 000 francs avec des superficies variant entre 400 m<sup>2</sup>, 800 m<sup>2</sup> et 1 000 m<sup>2</sup>. Trois possibilités d'acquisition s'offrent aux futurs acquéreurs : le paiement comptant, le crédit immobilier ou la location-vente.

## Des logements pour des familles précaires



Photo:DR

SNN  
Libreville/Gabon

Le président du CTRI Brice Clotaire Oligui Nguema a posé hier un acte de haute portée sociale en remettant les clés de

logements à une dizaine de familles en vue de leur relogement hors de la décharge de Mindoubé. Un geste qui s'inscrit dans les actions initiées pour lutter contre la précarité de nombreux compatriotes.